



Pour l'accès à l'emploi de TOUS les jeunes issus de l'enseignement supérieur

Création L'AFIJ, Association pour Faciliter l'Insertion professionnelle des Jeunes diplômés, est née de la volonté des organisations étudiantes représentatives et des mutuelles étudiantes d'apporter des solutions concrètes aux problèmes de l'insertion professionnelle des jeunes issus de l'enseignement supérieur.

Créée en août 1994, l'AFIJ a fait l'objet d'une première convention avec l'Etat en 1995 et reçoit depuis cette date son soutien.

Membres **Organisations étudiantes nationales représentatives :** la FAGE (Fédération des Associations Générales Etudiantes), PDE (Promotion et Défense des Etudiants), l'UNEF (Union Nationale des Etudiants de France) et l'UNI (Union Nationale Inter-universitaire).

Mutuelles étudiantes : l'USEM (Union nationale des Sociétés Etudiantes Mutualistes régionales) et LMDE (La Mutuelle Des Etudiants).

Objet **L'AFIJ a pour finalité de faciliter et d'améliorer l'insertion professionnelle des étudiants et des jeunes sortants de l'enseignement supérieur, diplômés ou non,** en les préparant à l'accès à l'emploi au travers d'actions de terrain. L'AFIJ les accompagne tout au long de leur recherche de manière collective. Elle assure un accompagnement individuel dans le cadre d'actions ciblées sur des publics en difficulté.

Elle combat tous les phénomènes discriminatoires dans le domaine de l'accès à l'emploi : discrimination sociale, raciale, sexiste, liée au handicap.

Double public de l'AFIJ L'AFIJ s'adresse aux jeunes : **étudiants d'établissements d'enseignement supérieur :** STS, universités, grandes écoles, écoles supérieures privées... et **jeunes issus de l'enseignement supérieur de tous niveaux de formation.** 250 000 jeunes bénéficient chaque année des services de l'AFIJ, **plus de 40 000 sont inscrits à l'AFIJ dont 10 000 sont accompagnés individuellement.**

L'AFIJ mène également **des actions auprès des recruteurs :** des entreprises, de l'économie sociale (associations, mutuelles...), des collectivités locales...

- Services offerts à tous les jeunes**
1. **L'information des jeunes sur l'emploi :** dans diverses manifestations relatives à l'emploi dans les établissements à la demande des enseignants, salons... afin d'informer sur les conditions de leur première recherche d'emploi et par la diffusion de ces informations sur son site Internet **www.afij.org**, l'adresse emploi des jeunes diplômés : plus de 1 700 000 connexions en 2006.
 2. **L'ouverture de Centres de documentation emploi** au sein des relais AFIJ qui proposent des informations sur les techniques de recherche d'emploi, sur les secteurs, les métiers, les entreprises, les fonctions et qui mettent à disposition la presse locale et nationale, l'accès aux sites Internet emploi...
 3. **L'organisation de modules AFIJ de formation aux stratégies de recherche d'emploi** qui apportent des outils et des informations pratiques pour améliorer les techniques de recherche d'emploi et qui permettent de mieux appréhender le monde du travail par une meilleure connaissance du marché de l'emploi.

4. **La diffusion d'offres de premier emploi** recueillies directement auprès des grandes entreprises comme des PME/PMI consultables dans les accueils AFIJ et sur www.afij.org, ainsi que des offres de l'ANPE, de l'APEC, de l'APECITA, des EEI, de la presse de recrutement **et d'avis de concours**.
5. **L'organisation d'Interfaces entre jeunes et recruteurs** : Rencontres AFIJ thématiques, simulations d'entretien d'embauche, présentations d'entreprises, forum emploi ou journées emploi : 275 événements emploi en 2006.
6. **L'accompagnement individuel de publics jeunes en difficulté** : par exemple de jeunes diplômés allocataires du RMI, jeunes diplômés résidant dans les quartiers en difficulté, d'étudiants et jeunes diplômés handicapés, etc. Plus de 10 000 jeunes ont ainsi été accompagnés individuellement vers l'emploi en 2006.
7. **Le « Parrainage vers l'emploi »** est proposé à des jeunes éloignés de l'emploi ; les 35 réseaux de parrainage de l'AFIJ mettent en rapport plus de 1 300 professionnels bénévoles avec les jeunes concernés.

Tous les services de l'AFIJ sont entièrement gratuits.

Services offerts à tous les recruteurs

1. **Une information des entreprises** sur les différents types de contrats de travail, les conditions et les statuts d'embauche, sur les formations et les diplômés. Un travail avec les trois fonctions publiques
2. **L'organisation d'interfaces entre jeunes et professionnels** : des Rencontres AFIJ avec les professionnels, des présentations d'entreprises, des simulations d'entretien d'embauche, des entretiens individuels entre jeunes et professionnels
3. **La diffusion d'offres de premier emploi, de contrat en alternance, d'offres de stages** sur le site www.afij.org : plus de 26 000 offres en 2006.
4. **L'appui aux actions de lutte contre les discriminations des recruteurs** : politique de diversification des canaux de recrutement, recrutement de jeunes travailleurs handicapés ou de jeunes femmes.

Partenaires nationaux...

Outre le Ministère de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement et le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, l'AFIJ travaille de manière conventionnée avec le CNML, l'ANPE, la DGAFF, l'ACSé, l'ONISEP, le CIDJ, l'APEC, l'APECITA... et de manière partenariale avec les partenaires sociaux, les organismes consulaires, les associations...

...et locaux

L'AFIJ décline tous ces partenariats sur le plan local afin de collaborer avec tous ceux qui travaillent directement ou indirectement dans le domaine de l'emploi.

Financement

L'action de l'AFIJ bénéficie de financements publics de diverses sources : Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et Ministère de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement, Ministère de la Jeunesse ; des Sports et de la Vie Associative, etc. mais également Conseils Régionaux, Conseils généraux, Villes, Préfectures, services déconcentrés de l'Etat (DDTEFP), partenaires spécialisés : AGEFIPH, L'ACSE, ANPE, etc.

Relais de l'AFIJ

L'AFIJ dispose de Relais dans de nombreux départements (voir liste page suivante).

Elle mène des actions ponctuelles ou tient des permanences régulières dans une vingtaine d'autres départements.

Adresses des relais AFIJ

AFIJ – AIX EN PROVENCE

19, rue Pierre et Marie Curie
13 100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04.42.96.94.33
Fax : 04.42.96.94.36
Mél : aix@afij.org

AFIJ – ALBI

96, avenue du Général de
Gaulle
81 000 ALBI
Tél. : 05.63.49.14.36
Fax : 05.63.49.14.37
Mél : albi@afij.org

AFIJ – AMIENS

Campus Universitaire
3 Place le Coralie
Chemin du Thil
80 025 AMIENS cedex1
Tel : 03 22 46 98 40
Fax : 03 22 46 75 72
Mél : amiens@afij.org

Maison de l'Emploi et de la
Formation du Grand
Amiénois
10, rue Gresset
BP 419
80004 AMIENS CEDEX 1
Tél. : 03 22 91 72 33
Fax : 03 22 72 52 11
Mél : amiens@afij.org

AFIJ – ANNECY

10, rue de la Paix
74 000 ANNECY
Tél. : 04.50.45.86.05
Fax : 04.50.45.85.34
Mél : annecy@afij.org

AFIJ – AUCH

24, rue d'Embaquès
32 000 AUCH
Tél : 05.62.61.73.41
Fax 05.62.61.73.40
Mél : auch@afij.org

AFIJ - AVIGNON

31 bis, rue Louis Pasteur
84 000 AVIGNON
Tél : 04.90.14.30.20
Fax : 04.90.14.30.21
Mél : avignon@afij.org

AFIJ – BESANCON

Espace Carnot
49, avenue Carnot
25000 BESANCON
Tél. : 03 81 51 38 26
Fax : 03 81 80 01 93
Mél : besancon@afij.org

AFIJ - BEZIERS

16 bis, rue Solférino
34 500 BEZIERS
Tél. : 04 67 49 21 63
Fax : 04 67 28 46 41
Mél : beziers@afij.org

AFIJ – BLOIS

Maison de l'étudiant
10-12 rue Anne de Bretagne
41000 Blois
Tél. : 02 54 55 95 41
Mél. : blois@afij.org

AFIJ – BORDEAUX

A20 – 55, rue des Ayres
33 000 BORDEAUX
Tél. : 05.57.14.25.00
Fax : 05.57.14.25.01
Mél. : bordeaux@afij.org

AFIJ – BOURG EN BRESSE

Maison des étudiants
4 bis bd de Brou
01000 BOURG EN BRESSE
Tél. : 04 74 24 69 49
Mél. : bourgenbresse@afij.org

AFIJ - BOURGES

16 bis, Place de la Nation
BP 119
18 003 BOURGES Cedex
Tél. : 02.48.23.15.00
Fax : 02.48.66.49.97
Mél : bourges@afij.org

AFIJ BOURGOIN JALLIEU

20, place Charlie Chaplin
38 300 BOURGOIN JALLIEU
Tél. 04 37 03 02 19
Fax 04 37 03 09 74
Mél : nordisere@afij.org

AFIJ – CHAMBERY

96, quai de la Rize
73 000 CHAMBERY
Tél. : 04.79.70.21.96
Fax : 04.79.70.69.86
Mél : chambery@afij.org

AFIJ - DIJON

17 rue Paul Cabet
21 000 DIJON
Tel : 03.80.48.61.10
Fax : 03.80.63.73.84
Mél : dijon@afij.org

AFIJ – DOUAI

95, rue de la Cloche
59500 DOUAI
Tél. : 03 27 97 90 84
Fax : 03 27 88 08 16
Mél : douai@afij.org

AFIJ - GRENOBLE

29, av Félix Viallet
38 000 GRENOBLE
Tél. : 04.76.86.06.49
Fax : 04.76.86.05.72
Mél : grenoble@afij.org

AFIJ - LILLE

41 rue de Wazemmes
59 000 LILLE
Tel : 03.20.60.37.40
Fax : 03.20.60.42.71
Mél : lille@afij.org

AFIJ - LIMOGES

88, rue d'Antony
87 000 LIMOGES
Tél. : 05.55.50.28.80
Fax : 05.55.50.39.68
Mél : limoges@afij.org

AFIJ - LYON

Accueil Rhône
49, rue de Marseille
69 007 LYON
Tél. : 04.72.71.01.68
Fax : 04.78.58.22.15
Mél : lyon@afij.org

AFIJ - MARSEILLE

16, rue du Chevalier Roze
13 002 MARSEILLE
Tél. : 04.91.13.20.50
Fax : 04.91.13.20.55
Mél : marseille@afij.org

AFIJ - MARTIGUES

Quartier de l'Île
Place Félix Gras
13 500 MARTIGUES
Tél. : 04.42.44.16.30
Mél : martiques@afij.org

**Relais
(suite)****AFIJ-METZ**

39, avenue Foch
57000 METZ
Tél. : 03 87 76 10 22
Fax : 03 87 76 11 28
Mél : metz@afij.org

AFIJ - MONTPELLIER

30 Faubourg Boutonnet
34 090 MONTPELLIER
Tél. : 04.67.63.03.50
Fax : 04.67.54.95.80
Mél : montpellier@afij.org

AFIJ – MONT DE MARSAN

11, avenue Sadi Carnot
40 000 MONT DE MARSAN
Tél : 05 58 46 58 66
Mél : landes@afij.org

AFIJ – MULHOUSE

8, rue de la Justice
68 100 MULHOUSE
Tél. : 03.89.45.88.14
Fax : 03.89.45.74.13
Mél : mulhouse@afij.org

AFIJ - NANCY

3, bis rue de la Salpêtrière
54 000 NANCY
Tél. : 03.83.35.79.30
Fax : 03.83.37.25.03
Mél : nancy@afij.org

AFIJ – NICE

64, bd Risso
06 300 NICE
Tél. : 04.97.08.82.20
Fax : 04.97.08.82.29
Mél. : nice@afij.org

AFIJ - NIMES

14, rue de l'Agau
30 000 NIMES
Tél. : 04.66.36.93.00
Fax : 04.66.36.93.01
Mél : nimes@afij.org

AFIJ - ORLEANS

1, rue Courcaille
45 000 ORLEANS
Tél. 02 38 62 10 29
Mél : orleans@afij.org

AFIJ - PAU

Centre Mercure
2, rue de l'Université
64 000 PAU
Tél : 05.59.84.57.89
Fax : 05.59.14.99.72
Mél. : pau@afij.org

AFIJ – PARIS

25, rue Falguière
75 015 PARIS
Tél. : 01 40 64 32 00
Mél : paris@afij.org

AFIJ - PERPIGNAN

Résidence Dauder De Selva
Bât 6 - Place Marcel Oms
66 000 PERPIGNAN
Tél. : 04.68.35.76.67
Fax : 04.68.35.76.68
Mél : perpignan@afij.org

AFIJ-REIMS

3 boulevard Saint Marceaux
51100 REIMS
Tél. : 03.26.35.38.96
Fax : 03.26.35.38.97
Mél : reims@afij.org

AFIJ - RODEZ

27, rue Séguret Saincric
12 000 RODEZ
Tél. : 05.65.68.41.76
Fax : 05.65.68.41.77
Mél : rodez@afij.org

AFIJ – SAINT DENIS

3, rue Jean Jaurès Porte 237
93 200 SAINT DENIS
Tél. : 01 55 87 02 50
Fax : 01 55 87 02 55
Mél : saintdenis@afij.org

AFIJ – SAINT ETIENNE

70, rue Michelet
42 000 SAINT ETIENNE
Tel : 04 77 32 92 47
Fax : 04 77 32 98 72
Mél. : saintetienne@afij.org

AFIJ - STRASBOURG

16, rue des Balayeurs
67 000 STRASBOURG
Tél. : 03.88.37.91.92
Fax : 03.88.37.93.63
Mél : strasbourg@afij.org

AFIJ - TARBES

23 rue des Pyrénées
65 000 TARBES
Tél. : 05.62.44.13.98
Fax : 05.62.93.33.80
Mél : tarbes@afij.org

AFIJ - TOULON

26, rue Truguet
83 000 TOULON
Tél. : 04 94 93 62 22
Fax : 04 94 93 62 25
Mél : toulon@afij.org

AFIJ - TOULOUSE

25, rue Notre Dame
31 400 TOULOUSE
Tél. : 05 34 31 24 44
Fax 05 34 31 24 45
Mél : toulouse@afij.org

AFIJ - TOURS

19 rue Emile Zola
BP 2057
37 000 TOURS Cedex 1
Tél. : 02.47.61.02.03
Fax : 02.47.61.02.12
Mél : tours@afij.org

AFIJ – VALENCE

17, rue Jonchère - BP 225
26 002 VALENCE
Tél. : 04.75.78.01.68
Fax : 04.75.78.00.10
Mél. : valence@afij.org

**Outre ces 44
relais l'AFIJ
effectue des
permanences
régulières sur
une centaine de
sites.**

**POUR LES AUTRES SITES,
CONTACTEZ :****AFIJ – Siège**

10, Impasse Robiquet

75 006 PARIS

Tél : 01 53 63 83 10

Fax : 01.53.63.83.19

Mél : direction@afij.org